



1. FOIRE AUX QUESTIONS

1.1. INFORMATIONS GENERALES

- Qui exploite le site Pixel4Winner.com ?
- Où la société anonyme est-elle située ?
- Puis-je faire confiance à Pixel4Winner.com ?
- La participation à une loterie en ligne est-elle légale ?
- Comment sont ventilés les fonds obtenus de la vente des tickets de loterie ?
- Le paiement par carte de crédit est-il sécurisé ?

1.2. ACHAT DE TICKETS DE LOTERIE

- Pour quelle raison dois-je m'inscrire ?
- Comment modifier mes informations personnelles ?
- Je ne me souviens plus de mon mot de passe ?
- Qui peut acheter des tickets de loterie en ligne ?
- Comment acheter mes tickets de loterie ?
- A quoi ressemble un ticket de loterie ?
- Comptez-vous émettre plus de 35'000 tickets de loterie ?
- Quel moyen de paiement dois-je utiliser pour acheter mes tickets de loterie ?
- Puis-je acheter mes tickets de loterie par téléphone ou courrier postal ?
- Remboursez-vous les tickets de loterie ?
- Que se passe-t'il si le tirage au sort n'a pas eu lieu ?
- Que se passe-t'il si les tickets de loterie ne sont pas tous vendus ?
- Pourquoi le prix du ticket de loterie est-il élevé ?
- Combien de tickets de loterie puis-je acheter ?
- Est-ce que deux personnes peuvent acheter le même ticket de loterie ?
- Puis-je choisir le numéro d'identification de mon ticket de loterie ?
- Comment vais-je recevoir mon ticket de loterie ?
- Combien de tickets vais-je recevoir si j'achète plusieurs tickets de loterie en même temps ?
- Que se passe-t'il si je ne reçois pas mon ticket de loterie ?
- Que se passe-t'il si je perds mon ticket de loterie ?
- Quand a lieu le tirage au sort ?
- Comment fonctionne le tirage au sort ?
- Comment saurai-je si mon ticket de loterie a été tiré au sort ?
- Y-a-t-il des frais retenus sur le gain ?
- Mes coordonnées sont-elles publiées si mon ticket de loterie est tiré au sort ?

1.3. RECLAMER SON GAIN

- Comment dois-je faire pour réclamer mon gain ?
- Que se passe-t'il si je ne réclame pas mon gain ou si je suis inéligible ?
- Quelle est l'échéance prévue pour réclamer mon gain ?
- Est-ce que le gain est transmissible ?
- Comment vais-je recevoir le gain ?

1.4. AUTRES QUESTIONS

- J'ai une question à vous poser, que dois-je faire ?
-

Qui exploite le site Pixel4Winner.com ?

Le site Pixel4Winner.com appartient et est exploité par World Pixel Entertainment S.A., une société anonyme immatriculée au Registre du commerce de la ville de San José, au Costa Rica, sous le numéro 3-101-442498.



Le nom "Pixel4Winner.com" est une marque commerciale de World Pixel Entertainment S.A.

Nous offrons la possibilité aux participants du monde entier d'acheter des tickets de loterie, 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par an.

Notre serveur est situé aux Pays-Bas et tous les tickets de loterie sont vendus exclusivement en ligne, à partir de celui-ci.

Où la société anonyme est-elle située ?

Le siège social est situé 100 Sur Bomberos, 2400 Desamparados, à San José, au Costa Rica.

Puis-je faire confiance à Pixel4Winner.com ?

Oui, absolument !

Le tirage au sort sera réalisé de manière parfaitement aléatoire, sous le contrôle d'un cabinet d'avocats impartial. De plus, le paiement du gain sera vérifié par une société d'audit indépendante.

Nous traitons tous les participants au jeu avec honnêteté, respect et intégrité.

Les employés, cadres et partenaires privilégiés de la société World Pixel Entertainment S.A. et ainsi que les membres de leur famille proche (conjoint, parents, frères, sœurs et enfants) ne peuvent participer au jeu. Nous contrôlerons l'éligibilité du gagnant au moyen du "Formulaire de Réclamation du Gain".

Parfaitement conscients de nos responsabilités en matière de protection des informations personnelles, nous vous garantissons que nous ne vendrons pas, ne louerons pas ou ne céderons pas à bail vos renseignements personnels à des tiers.

La participation à une loterie en ligne est-elle légale ?

La réponse à cette question change selon où vous vivez, étant donné que les lois varient de pays en pays. Veuillez contacter les autorités locales ou un avocat spécialisé pour obtenir des renseignements concernant la réglementation des jeux sur Internet dans votre juridiction. Pour information, nous ne sommes pas responsables devant les lois applicables dans votre pays.

Comment sont ventilés les fonds obtenus de la vente des tickets de loterie ?

Chaque dollar reçu est réparti de la manière suivante :



La plupart des loteries nationales et privées attribuent des lots représentant 45 à 55% des recettes encaissées.

Le paiement par carte de crédit est-il sécurisé ?

Aucune transaction financière n'est effectuée sur le site Pixel4Winner.com. Lorsque vous décidez d'acheter des tickets de loterie sur notre site, vous serez redirigé vers le site Moneybookers pour procéder au paiement. Par la suite, nous recevrons une notification de bonne réception du paiement de la part de Moneybookers. Aucune information relative à vos données financières ne sera transmise par ce prestataire.

Pour quelle raison dois-je m'inscrire ?

Nous avons besoin de votre nom, de votre adresse complète et d'un e-mail valide afin qu'on puisse vous envoyer, par voie électronique, les tickets de loterie effectivement payés.

Votre inscription nous permet également d'obtenir les informations nécessaires afin de vous avertir si vous êtes l'heureux gagnant du gain. De plus, la loi nous oblige à vérifier l'âge et le pays de résidence de tout participant.

L'inscription est gratuite et rapide !

Comment modifier mes informations personnelles ?

Si vous souhaitez modifier les informations associées à votre compte, veuillez cliquer sur le bouton "Mon compte", puis, une fois connecté, veuillez changer vos données personnelles et finaliser la procédure, en cliquant sur le bouton "Valider".

Je ne me souviens plus de mon mot de passe ?

Veuillez cliquer sur le bouton "Mon compte", saisir votre adresse e-mail dans le champ indiqué et appuyer sur le bouton "Envoyer". Un e-mail vous sera envoyé contenant le nouveau mot de passe et un lien pour vous connecter à votre compte. Veuillez saisir le nom d'utilisateur et le nouveau mot de passe, cliquer sur le bouton "Envoyer" et vous pourrez alors commander vos tickets de loterie.

Qui peut acheter des tickets de loterie en ligne ?

Toutes les personnes ayant au moins 18 ans au jour de l'achat du ticket de loterie peuvent participer au jeu.

Ne peuvent cependant participer au jeu les mandataires sociaux et employés de la société World Pixel Entertainment S.A. ainsi que les personnes ayant collaboré à l'organisation du jeu.

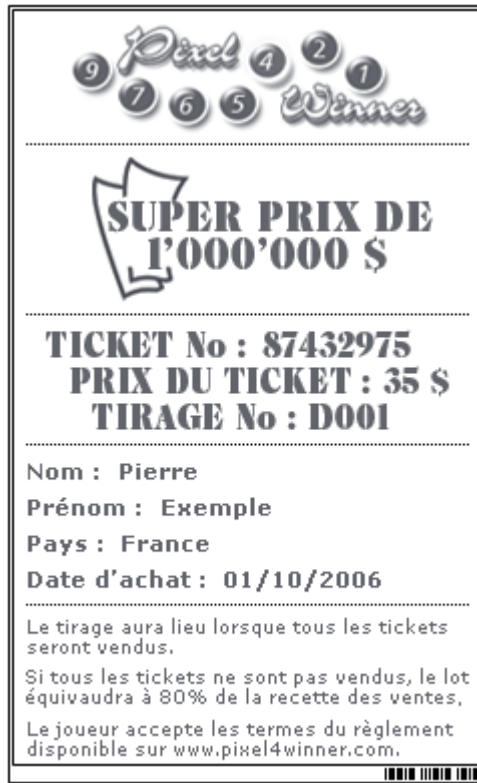
Nous n'acceptons pas la participation au jeu des résidents du Costa Rica et des Pays-Bas.

Comment acheter mes tickets de loterie ?

L'achat de tickets de loterie en ligne est facile, sécurisé et rapide ! Dans n'importe quelle page du site Pixel4Winner.com, veuillez appuyer sur le bouton "Achat de tickets" et suivez les instructions détaillées.

Pour acheter vos tickets de loterie, vous devez être connecté avec votre nom d'utilisateur et mot de passe. Si vous êtes un nouvel acheteur de tickets de loterie, il vous sera demandé de vous inscrire au site, au moyen de notre formulaire d'inscription. Une fois inscrit, vous pourrez poursuivre l'achat de vos tickets en ligne.

A quoi ressemble un ticket de loterie ?



Comptez-vous émettre plus que 35'000 tickets de loterie ?

Non, nous le promettons !

Quel moyen de paiement dois-je utiliser pour acheter mes tickets de loterie ?

Toutes les transactions sont effectuées par le biais du site Moneybookers (<http://www.moneybookers>).

Puis-je acheter mes tickets de loterie par téléphone ou courrier postal ?

Non, désolé !

Remboursez-vous les tickets de loterie ?

Une fois le ticket de loterie payé, aucun remboursement ne sera possible.

En revanche, vous disposez de 24 heures pour nous demander, par e-mail, une rectification partielle de votre ticket de loterie.

Que se passe-t'il si le tirage au sort n'a pas eu lieu ?

En cas de force majeure, si le tirage au sort ne pouvait avoir lieu, tous les tickets de loterie payés seraient remboursés, dans les plus brefs délais, à hauteur de 80% du prix du ticket.

Que se passe-t'il si les tickets de loterie ne sont pas tous vendus ?

Si les 35,000 tickets de loterie ne sont pas tous vendus jusqu'au 31 décembre 2009, un tirage au sort aura lieu le 15 janvier 2010. L'heure exacte sera annoncée sur le site de Pixel4Winner.com. Le gain mis en jeu représentera 80% de la recette encaissée.

Pourquoi le prix du ticket de loterie est-il élevé ?

Le prix du ticket peut paraître élevé mais celui-ci est tout à fait justifié, compte tenu de l'excellente probabilité de gain et du montant du lot mis en jeu. L'achat d'un ticket de loterie à \$35 aura certainement peu d'effet sur votre budget, mais le gain de 1 million de dollars pourra améliorer grandement votre style de vie !

Combien de tickets de loterie puis-je acheter ?

La seule limitation est le nombre de tickets encore disponibles !

Le système applicable est celui du "Premier arrivé, premier servi". Les ventes de tickets de loterie s'arrêteront deux semaines avant la date du tirage au sort.

Est-ce que deux personnes peuvent acheter le même ticket de loterie ?

Non ! Chaque numéro d'identification imprimé sur le ticket de loterie est unique.

Puis-je choisir le numéro d'identification de mon ticket de loterie ?

Non ! Chaque numéro à huit chiffres imprimé sur le ticket de loterie est sélectionné de façon aléatoire.

Non ! Vous ne pouvez pas choisir votre propre numéro d'identification imprimé sur le ticket de loterie.

Comment vais-je recevoir mon ticket de loterie ?

Les tickets de loterie effectivement payés seront envoyés par courrier électronique, sous le format PDF, à l'adresse e-mail associée à votre compte. Ce format vous permet d'imprimer et de sauvegarder facilement votre ticket de loterie.

Combien de tickets vais-je recevoir si j'achète plusieurs tickets de loterie en même temps ?

Vous recevrez par e-mail autant de tickets que de billets de loterie achetés.

Que se passe-t'il si je ne reçois pas mon ticket de loterie ?

Si vous n'avez pas reçu notre ticket de loterie ou si vous avez de la difficulté à le visualiser, veuillez vous connecter et visiter la page "Consulter vos commandes".

Que se passe-t'il si je perds mon ticket de loterie ?

Aucun problème ! Veuillez vous connecter et visiter la page "Consulter vos commandes".

Nous conservons toutes les données vous concernant dans notre serveur sécurisé et dans des classeurs protégés. De plus, nous procédons à des sauvegardes régulières de toutes les informations stockées dans notre serveur.

Quand a lieu le tirage au sort ?

Le tirage au sort aura lieu lorsque les 35'000 tickets de loterie seront vendus.

La date et l'heure du tirage au sort seront annoncées sur le site Pixel4Winner.com, à la page "Tirage", deux semaines avant le tirage effectif.

Le tirage au sort sera conduit en direct sur le site Pixel4Winner.com, sous le contrôle d'un cabinet d'avocats impartial. Nous utiliserons un générateur aléatoire de numéros, associé à la technologie Macromédia Flash.

Comment fonctionne le tirage au sort ?

Le tirage au sort sera conduit par ordinateur de façon parfaitement honnête et aléatoire. Le système va tirer au hasard un ticket à 8 numéros parmi tous les tickets à 8 numéros payés et enregistrés dans notre base de données. Il y aura donc un seul et unique ticket gagnant pour un seul et unique gain mis en jeu.

Comment saurai-je si mon ticket de loterie a été tiré au sort ?

Simplement en visitant la page "Tirage" du site Pixel4Winner.com et en consultant votre boîte de courriers électroniques. Le jour ouvrable suivant la date du tirage au sort, un e-mail de notification sera envoyé au gagnant. Un courrier postal avec accusé de réception lui sera aussi envoyé à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.

Dans le but de vérifier son éligibilité, le gagnant devra remplir un "Formulaire de Réclamation de Gain".

Y-a-t-il des frais retenus sur le gain ?

Non ! Le gain sera payé dans son intégralité.

En revanche, le gagnant est responsable pour toute question fiscale en vigueur dans sa juridiction.

Mes coordonnées sont-elles publiées si mon ticket de loterie est tiré au sort ?

Pour assurer les autres participants que le prix a bien été entièrement payé au gagnant, nous publions sur le site le nom, la ville, le pays, la photographie et les commentaires éventuels du gagnant, ceci sans aucune contrepartie ou droit autre que son gain. En revanche, nous ne diffusons pas son e-mail, son numéro de téléphone ni son adresse postale.

Comment dois-je faire pour réclamer mon gain ?

1. Le jour ouvrable suivant la date du tirage au sort, nous enverrons un e-mail de notification et un courrier avec accusé de réception au gagnant.

2. Dans cet e-mail sera joint un "Formulaire de Réclamation de Gain" que vous devrez remplir, en indiquant votre nom, votre âge, votre numéro de téléphone, le numéro de transaction Moneybookers, votre adresse actuelle et votre e-mail. Nous vous demanderons d'apporter la preuve formelle que vous êtes bien l'heureux porteur du ticket gagnant et que toute utilisation de cartes de crédit en ligne a bien été réalisée par l'ayant droit.

3. Le "Formulaire de Réclamation de Gain" complété, daté, signé et accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité valide, devra nous être retourné dans les 30 jours. Nous vous recommandons d'indiquer une adresse postale valide.

4. Après avoir contrôlé le "Formulaire de Réclamation du Gain" et les annexes, le prix prévu sera versé dans son intégralité au gagnant. Le versement est sujet à un délai de 48 heures dès la date de réception du "Formulaire de Réclamation de Gain" et des pièces annexées.

Que se passe-t'il si je ne réclame pas mon gain ou si je suis inéligible ?

En cas de non respect d'une des conditions du règlement de jeu, le gagnant est déchu de son droit au gain et un nouveau tirage au sort est organisé pour désigner un autre ticket gagnant.

Le gagnant dispose de 180 jours pour réclamer son prix. Si ce délai est dépassé, le gagnant est déchu de son droit au gain et un nouveau tirage au sort est organisé pour désigner un autre ticket gagnant.

Quelle est l'échéance prévue pour réclamer mon gain ?

Le délai est de 180 jours à compter de la date du tirage au sort.

Est-ce que le gain est transmissible ?

Non ! Le prix est intransmissible, le ticket de loterie est non endossable et le gain ne pourra être échangé contre un autre prix de même valeur.

Comment vais-je recevoir le gain ?

Après contrôle du "Formulaire de Réclamation du Gain" et des pièces annexées, nous procéderons au paiement du gain par virement bancaire en dollars sur le compte du gagnant. Tous les frais bancaires seront à notre charge.

Le prix pourra aussi être réglé par l'envoi expresse (FedEx/UPS/DHL) d'un chèque barré, à l'adresse mentionnée sur le "Formulaire de Réclamation de Gain".

Aucun frais n'est exigé de la part du gagnant pour recevoir son prix.

J'ai une question à vous poser, que dois-je faire ?

Veuillez prendre quelques minutes de votre précieux temps pour lire le règlement de jeu ou contactez-nous pour d'éventuelles questions.

Date effective le : **1er janvier 2008**

<http://www.pixel4winner.com>

Site Internet détenu et géré par :

World Pixel Entertainment S.A.

Enregistrée sous le numéro 3-101-442498

A San José, au Costa Rica